

"Trop grande pression hiérarchique" ou "auto-harcèlement" ?

Pourquoi un commissaire de police de 44 ans, numéro trois d'un service régional de police judiciaire, père de quatre enfants, décide-t-il de regagner son bureau un dimanche, de prendre son arme administrative et de la retourner contre lui ?

Toutes les hypothèses restent ouvertes, après le suicide du commissaire Riveccio ce week-end à Limoges. Il a laissé une lettre, a-t-on appris. Explique-t-elle son geste ? les termes n'en ont pas été rendus publiques... pour l'instant.

Du coup, chacun y va de son appréciation et voilà qu'en fin de matinée pointait déjà, dans les rangs de la Police nationale, la possibilité que le policier ait été victime de harcèlement dans l'exercice de sa profession, au quotidien, une trop grande "pressions hiérarchique"...

D'autres, qui le connaissaient (peut-être) mieux, ou qui connaissent (peut-être) mieux les conditions d'exercice du métier de commissaire de police dans un service de PJ comme celui de Limoges, s'ils parlent de "harcèlement" expliquent que, compte tenu de la personnalité du disparu, il s'agirait plutôt "d'auto-harcèlement". Selon ceux-là, le commissaire Riveccio était si investi de sa mission, si exigeant avec lui-même, qu'il considérait n'avoir jamais assez bien fait son travail. Jusqu'à se le reprocher parfois durement.

Son geste, dimanche, aura-t-il été l'ultime sanction qu'il réservait à l'appréciation qu'il se faisait de la façon dont il accomplissait son travail ces derniers temps ? Les récents dossiers qu'il avait eu à gérer et la façon dont-il l'avait fait apporteront-ils un début d'explication à son geste ? Ou faudra-t-il remonter à de plus anciennes affaires dont il avait eu à connaître, à Nantes ou dans les Hauts-de-Seine où il avait été en poste ?